

Règlement activités 2025-2026

1. Les activités familles : inscription uniquement à la demi-saison

- **Phoques 3-24 mois :** 3-14 mois et 15-24 mois

L'activité se déroule avec 2 adultes accompagnateurs.

- **Dauphins 2-5 ans :**

L'activité se déroule avec 1 adulte accompagnateur.

- **Nemo 5-6ans :**

Ces séances s'inscrivent dans un programme d'évolution du groupe (sans adulte accompagnateur).

Toutes les entrées se font par le hall principal. Les enfants sont pris en charges par nos agents d'accompagnements qui récupèrent les enfants au niveau des tourniquets d'entrées et les surveillent dans les vestiaires. Les maîtres-nageurs récupèrent les enfants en sortie de vestiaires. Les enfants retrouvent leurs parents après la séance dans le hall d'accueil.

Le parent doit veiller à ne pas interférer dans la séance de l'enfant et/ou dans la gestion du groupe qui restent exclusivement sous la conduite et l'encadrement du MNS ; en cas de problème l'accès aux bassins pourra être suspendu pour le parent accompagnateur.

L'abonnement intègre le prêt de la carte-badge et l'entrée piscine (accès aux vestiaires 15mn avant la séance).

Les enfants (jusqu'à 2 ans) doivent être à jour de leurs vaccins, un certificat médical l'attestant doit impérativement être fourni à l'accueil. Les jeunes enfants doivent porter des couches étanches, spéciales piscine (également disponibles dans les distributeurs du hall d'accueil). Les cours sont réservés aux personnes ne présentant pas de contre-indication médicale. Les parents accompagnateurs sujets aux crises d'épilepsie ou autre pathologie susceptible de complexifier les interventions des sauveteurs doivent le signaler.

Les cours sont maintenus tous les premiers samedis de début de vacances scolaires.

Les séances à l'unité ne sont pas proposées.

2. Natation : inscription uniquement à l'année scolaire

Du lundi au vendredi, pendant les horaires d'ouverture du centre aquatique au public, nos maîtres-nageurs diplômés dispensent des cours de natation en séances collectives. En fonction des niveaux les groupes sont ouverts de 10 à 20 personnes, dans le bassin d'apprentissage ou dans le bassin sportif.

- **Natation enfant (45 min)**

Toutes les entrées se font par le hall principal 15min avant l'heure de la séance. Les enfants sont pris en charges par nos agents d'accompagnements qui les récupèrent au niveau des tourniquets d'entrées et les surveillent dans les vestiaires. Les maîtres-nageurs récupèrent les enfants en sortie de vestiaires. Les enfants retrouvent leurs parents après la séance dans le hall d'accueil.

03/06/2025

Le parent doit veiller à ne pas interférer dans la séance de l'enfant et/ou dans la gestion du groupe qui restent exclusivement sous la conduite et l'encadrement du MNS ; en cas de problème l'accès aux bassins pourra être suspendu pour le parent accompagnateur.

Les heures hors plages horaires définies du cours les enfants ne sont pas sous la responsabilité du personnel de l'établissement.

Les séances à l'unité ne sont pas proposées.

- **Natation adulte (1h)**

L'abonnement intègre le prêt de la carte-badge et l'entrée à la piscine si celle-ci est ouverte, soit en créneau du matin (11h-14h) soit en créneau du soir (17h-19h30).

Les séances durent 1 heure. Les cours sont réservés aux personnes ne présentant pas de contre-indication médicale. Il est conseillé aux usagers de demander avis auprès de leur médecin traitant.

Toute personne porteuse d'un handicap mental doit être accompagnée d'une personne responsable.

Les séances à l'unité ne sont pas proposées.

3. Aquaforme (30-45 min)

Accessible à partir de 16 ans.

L'abonnement intègre le prêt de la carte-badge et l'entrée à la piscine soit en créneau du matin (11h-14h), soit en créneau du soir (17h-19h30). Les porteurs de l'abonnement "plus" accèdent à l'espace bien-être-cardio sur ces mêmes créneaux horaires.

Séance à l'unité possible en fonction des places disponibles réservation 24h à l'avance auprès de l'accueil.

Consignes générales :

Les séances débuteront la semaine du **13 septembre 2025 et iront jusqu'au 13 juin 2026** (le changement de demi-saison s'effectuera la semaine du 26 janvier 2026).

Il n'y a pas de cours durant les vacances scolaires, les jours fériés, et les fermetures techniques. Les cours tombant sur des jours fériés, en période de fermeture technique et durant les vacances scolaires ne donnent droit à aucune compensation ni rattrapage.

La carte d'abonnement doit être restituée en fin d'inscription sinon elle vous sera facturée 3 euros. En cas de perte de carte vous pourrez en refaire faire une à l'accueil du centre aquatique pour un coût de 3 euros tout au long de l'année.

Il est obligatoire de se présenter à son activité avec sa carte permettant l'accès au tourniquet, sans cette dernière le personnel de l'établissement peut vous refuser l'accès.

Une fois l'inscription effectuée il n'est pas possible de revenir dessus (aucun changement de groupe en cours d'année ne sera accepté hors situation exceptionnelle).

Aucun remboursement en cas d'absence ne sera effectué sauf situation exceptionnelle (voir règlement tarifaire de service).

RGPD :

Conformément à la réglementation européenne RGPD vous avez un droit d'accès et de suppression de vos données personnelles (hors nom, prénom et date de naissance). Les données personnelles transmises lors de votre inscription sont destinées à l'usage exclusif du centre aquatique, elles sont stockées par notre prestataire en gestion d'accès. Vous pouvez demander leur consultation, mise à jour, suppression auprès de l'équipe d'accueil du centre aquatique ou par mail à : centre.aquatique@copamo.fr